ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce intracommunautaire

Question écrite n° 74912

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la levée de l'embargo du boeuf britannique imposée par la Commission européenne à la France. Cette levée, prononcée le 13 décembre 2001, pose un certain nombre de problèmes et suscite de nombreuses inquiétudes tant chez les consommateurs que chez les éleveurs français. Il aimerait donc connaître la position de la France et ce qu'elle entend faire pour préserver ses intérêts en cas d'acceptation de cette décision.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74912
Rubrique : Commerce extérieur
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1835